

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4258 - Jeudi 24 Novembre 2022 - Prix : 200 Fc

CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE :

Kiwan accuse, Beit-Salam récuse



L'homme d'affaires Bashar Kiwan, impliqué dans le dossier dit de citoyenneté économique dont le procès est en cours, a affirmé dans un communiqué que le gouvernement comorien l'a approché pour témoigner contre l'ancien président Sambi. Il eut fallu plus de 48h après le largage de cette « bombe » pour que les autorités comoriennes réagissent en démentant ces accusations « mensongères », tout en promettant de divulguer en temps opportun « les preuves de la démarche inverse » initiée par le Franco-syrien.

l'histoire des Comores. L'homme d'affaires Bashar Kiwan qui a joué un rôle central dans la vente de passeports comoriens quand Ahmed Abdallah Mohamed Sambi était à la tête du pays, s'est invité au procès de l'ancien chef d'État qui s'est ouvert lundi dernier. Alors qu'il ne comparait pas physiquement, il a fait publier par le biais d'un de ses avocats un communiqué dans lequel il affirme avoir été approché par des officiels comoriens pour témoigner contre Ahmed Sambi. En contrepartie, les charges qui pèsent contre lui seraient purement et simplement abandonnées.

C'est la présence d'un absent à un des plus importants procès de

LIRE SUITE PAGE 3

SANTÉ MENTALE :

Un réseau de santé mentale en gestation dans le pays

LIRE PAGE 2



APPEL D'OFFRE POUR UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MALADIE

Le Corps de la Paix Américain aux Comores recherche une structure d'assurance maladie pour couvrir les besoins de santé de son personnel. termes de références en envoyant un courriel à l'adresse suivant : PCComoros@peacecorps.gov

La date limite pour soumission les documents de candidature est le **8 décembre 2022 à 17h 30.**

SANTÉ MENTALE :

Un réseau de santé mentale en gestation dans le pays

Du 21 au 25 novembre ont lieu des activités de sensibilisation des soignants des districts à la santé mentale. Le but est de créer un réseau de santé mentale sur le territoire national en impliquant le maximum de soignants et en identifiant un binôme de référents (un médecin et un professionnel paramédical) dans chaque district sanitaire qui seront formés lors d'une prochaine mission.

L'événement est appuyé par Expertise France qui met en œuvre le projet de renforcement de la coopération régionale en santé en Union des Comores (projet Coreg) financé par l'AFD. Pour Expertise France, cette action s'inscrit dans un partenariat avec le centre Hospitalier université de La Réunion et l'Agence régionale de santé de Mayotte. Dans cette première étape, le but est de créer un réseau de santé mentale dans le pays en impliquant le maximum de soignants à la santé mentale et en identifiant un binôme de référents (un médecin et un professionnel paramédical) dans chaque district sanitaire qui seront formés lors d'une prochaine mission.

Trois formateurs sont déjà mobilisés pour cette sensibilisation pour



rencontrer les professionnels des districts. C'est dans le district de Mitsamiouli au nord de Ngazidja qu'a eu lieu la première activité, dont une quinzaine d'agents ont été formés. « La réunion d'aujourd'hui

et d'autres réunions du même type cette semaine dans différents districts de Ngazidja, a pour objectif de sensibiliser les soignants des structures sanitaires, les postes de soin, les postes de santé, et des centres de

santé de districts à la problématique de la maladie mentale. Les Comores ne sont pas épargnées par cette maladie. D'ailleurs, c'est le même problème partout dans le monde », avance le docteur Frédéric

Mauvisseau, l'un des formateurs.

Toutefois, une particularité attire les yeux sur les Comores. « Pour 800 000 habitants, il n'y a qu'un seul psychiatre, le docteur Mistoïhi qui exerce à Moroni. Et des équipes de santé mentale qui sont vraiment embryonnaires à Ngazidja, à Anjouan et inexistante à Mohéli. Donc, l'idée est d'impliquer des soignants, des médecins, des chirurgiens et des psychiatres qui sont à proximité de la population dans ces différentes structures sanitaires sur une base de volontariat et de les former à l'utilisation d'un outil créé par l'OMS (MHGA) mentale hals gap », poursuit-il.

Selon lui, cet outil est prévu pour aider les soignants non spécialistes en santé mentale à prendre en charge des personnes présentant des troubles mentaux. « Par district, nous souhaitons avoir un binôme, un médecin et un paramédical, pour qu'on puisse dans un deuxième temps former ces binômes référents à l'utilisation de cet outil. Ces derniers pourront donc avoir un minimum d'approche diagnostique et thérapeutique envers les personnes qui présentent des troubles mentaux », indique-t-il.

Nassuf Ben Amad



Annonce AAP

Vous êtes une OSC, entreprise, une collectivité locale ou institution publique

Vous intervenez dans les domaines de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes, dans tous les secteurs économiques dont l'agriculture-pêche, l'artisanat, le BTP-génie civil, le tourisme, les transports etc.

Vous des projets qui visent :

- Le transfert de compétence entre acteurs par un partage d'expérience et de savoir-faire existants, dans le but de répliquer des bonnes pratiques et de les étendre à d'autres acteurs et localités ;
- Le renforcement de vos capacités en vue d'une autonomisation/pérennisation technique et financière de vos actions sociales dans le domaine de l'orientation-formation-insertion ;
- L'appui à l'émergence d'initiatives locales innovantes en lien avec l'orientation, la formation et l'insertion ;

Vous répondez aux conditions suivantes :

- Etre une organisation légalement établie ou enregistrée en Union des Comores depuis au moins 2 ans ;
- Disposer d'un compte bancaire au nom de l'organisation ;

• Etre directement chargés de la préparation et de la mise en œuvre de votre projet.

Cet appel à projets de Komor initiative est taillé à votre mesure.

Comment candidater :

Téléchargez les documents sur le lien suivant <https://bit.ly/3AeOf0H> Les dossiers complets devront être déposés via le même lien, ou envoyer à l'adresse suivante : ap.ki.comores@expertise-france.fr

Vous voulez plus d'informations ? Participer à nos séances de communication et d'information prévues dans les îles :

- Grande Comore - Moroni, le 24 novembre à 8h à l'hôtel Les Arcades
- Mohéli – Fomboni, le 28 novembre à 8h à la salle multifonction de Fomboni
- Anjouan – Mutsamudu, le 1er décembre à 8h à la CCIA

La date limite de dépôt des dossiers est fixé au :

- 09/01/2023 10 :00 (heure de Paris)

AVIS DE PUBLICATION



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Comores informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour le recrutement d'une Société de sécurité et gardiennage dans le cadre d'un accord à long terme.

Le dossier d'appel d'offres a été posté sur le site corporate des achats « WWW.PROCUREMENT-NOTICES.UNDP.ORG » suivant le lien ci-dessous :

https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=1033

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant le lien de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées à l'adresse de messagerie : achats.km@undp.org

Une visite du site sera organisée le 21/11/2022 à 11h00 des Comores (GMT+3) Lieu : **Maison des Nations Unies à Hamramba – Moroni**

Une conférence préparatoire sera organisée le 21/11/2022 à 12h00 à la conférence du PNUD et sur zoom :

Lieu : **Zoom**

<https://undp.zoom.us/j/85911114049?pwd=eGVlejhOZlpkVXVYcDZZZmk5VjBvQT09>

Meeting ID: 859 1111 4049

Passcode: **744821**

Toutes les entreprises intéressées doivent confirmer par courriel (achats.km@undp.org) leur participation à la conférence préparatoire.

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres peuvent être soumises uniquement en ligne par le système Quantumdu PNUD à travers le lien suivant : UNDP-COM-00018 avec votre propre mot de passe au plus tard le : **à la date et à l'heure indiquée dans le système.**

• Référence du dossier dans Quantum : UNDP-COM-00018

• **BU : COM10**

Veillez vous inscrire à l'appel d'offres pour recevoir toute modification ou mise à jour y relatif.

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide téléchargé dans la plateforme.

CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE :

Kiwan accuse, Beit-Salam récusé

Sounhadj Attoumane, le secrétaire général de la présidence.

« J'ai été contacté par le gouvernement comorien en juin dernier par son représentant le ministre [des affaires étrangères] Douhikamal pour trouver un arrangement amiable concernant l'affaire de la citoyenneté économique un arrangement consistant à apporter un témoignage sur le rôle joué par mon groupe et tous les documents et contrats signés avec le gouvernement émirati. En contrepartie, le gouvernement comorien abandonnerait toutes les charges contre moi et mes directeurs », affirme-t-il. Un peu plus loin, il poursuit que « face à mon refus, la partie comorienne m'a expliqué que Monsieur Sambi et les autres responsables comoriens une fois condamnés le 24 novemb-

re, leur sort serait entre les mains du Président Azali qui leur accordera une grâce et une sortie des Comores ». Ces éléments ont sans doute jeté le discrédit au procès dont l'équité peinait déjà à convaincre.

Hier mercredi, Beit-Salam a publié un communiqué pour répondre à ces accusations. « Bashar Kiwan, dans son objectif désespéré de décrédibiliser le procès qui se déroule à Moroni et nuire à l'image du Gouvernement comorien, a été jusqu'à citer d'autres noms d'autorités comoriennes qui seraient impliquées dans cette prétendue tentative de corruption et publier des captures de soi-disant conversations. Suite à ces manœuvres lâches venant d'un homme, dont l'intégrité

a toujours été remise en cause au niveau international, mais qui est aussi connu pour sa grande capacité à user et abuser de la communication pour arriver à ses fins et notamment séduire et arnaquer, nous apportons un démenti formel à ces accusations mensongères, qui sont dénuées de tout fondement ».

La présidence comorienne dit se réserver le droit d'apporter, en temps opportun, « les preuves de la démarche inverse initiée par Bashar Kiwan, et qui n'a jamais abouti, pour dénoncer ses co-inculpés, dans l'espoir de pouvoir bénéficier d'un non-lieu ».

Andjouza Abouheir

PROCÈS SUR LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE :

Juridiction d'exception, une hérésie juridique !

Depuis le début de la semaine se tient au tribunal de Moroni sous la présidence du juge Omar Ben Ali, le procès sur la citoyenneté économique qui voit des hauts personnages du régime Sambi défiler à la barre.

À défaut de la haute cour de justice censée juger les hautes personnalités qui ont eu à diriger le pays, c'est la cour de sûreté de l'Etat qui siège en lieu et place. La cour de sûreté de l'Etat est une juridiction d'exception comme il en existe sous d'autres cieux. Dans les vieilles dictatures, ces tribunaux étaient assimilés à une justice expéditive censée punir les opposants aux régimes en place. Avec

l'introduction de la démocratie dans la plupart des pays, la forme de ces juridictions a peu à peu changé même si, sur le fond, tous ceux qui sont appelés à comparaître, on les juge à la solde des régimes en place. L'hérésie de ces cours tient selon ces opposants du fait qu'elles violaient une règle élémentaire du droit, qui est le principe de degré de double juridiction. Cette dernière est un principe de droit qui donne la latitude à la défense de se pourvoir devant une juridiction supérieure si elle juge que le verdict ne lui plaît pas. « Le double degré de juridiction est le fait qu'une décision de justice soit portée devant une autre juridiction qui lui est supérieur pour confirmer ou infirmer les sentences et discuter

les points de droit et les faits », définissent certains juristes.

Aux Comores comme ailleurs, la question des juridictions d'exception a toujours fait couler beaucoup d'encre quant à leur constitution comme des cours légalement établies. Au Sénégal en 2012, la réactivation de la Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite avait suscité nombre de débats dans les milieux judiciaires. Créé en 1981, la CREI est un organe mis en place par le gouvernement sénégalais pour juger tout enrichissement illicite surtout si celui-ci est lié à des détournements de deniers publics. A cette époque, c'est Karim Wade fils de l'ancien président Abdoulaye Wade qui était sous les feux de cette

juridiction. Le déroulé du procès avait conduit des éminents juristes à remettre en cause la légalité de la cour. « La CREI ne garantit pas les droits des personnes inculpées par cette juridiction d'exception », s'écriait désolé à l'époque Patrick Baudouin de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme. Et il avait regretté le recul de l'Etat de droit au Sénégal. « Il est regrettable que cet organe d'un autre âge ait été réactivé sans avoir été mis en conformité avec les principes les plus élémentaires du droit de la défense », avait-il poursuivi.

Un point de vue qui semble partager Maître Ahamed Ali Abdallah, Avocat au barreau de Moroni qui dit, ne plus être surpris par la tour-

nure des événements aux Comores. « Moi il n'y a rien qui me surprend dans ce pays à partir du moment que j'ai vu un décret présidentiel dissoudre la Commission Anti corruption, une commission qui a été créée par une loi », dit-il, avant d'ajouter que « je ne connais pas la force d'un décret face à la loi, je l'ai découvert à travers cet acte, donc depuis rien ne me surprend dans ce pays ». Et de conclure : « A propos des juridictions d'exception, on ne sait pas par quel texte légal ils tirent la base de ces juridictions d'exception ».

AS Badraoui

PROCÈS SUR LA CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUE

Des débats au pas de course, et des absences douteuses...

Les débats se sont poursuivis toute la journée d'hier mercredi au tribunal de Moroni, où siège depuis lundi 21 novembre dernier la cour de sûreté de l'Etat dans le cadre de l'affaire dite de la citoyenneté économique. Ce jeudi 24 novembre sera consacrée aux plaidoiries.

Le procès sur l'affaire de la citoyenneté économique a repris hier mercredi dans la matinée avec les interrogatoires des différents inculpés à l'instar de l'ancien ministre des finances Mohamed Bacar Dossar, du chargé de mission de Mohamed Ali Soilihi et de l'ancien vice-président Nouridine Bourhane, ainsi que des anciens députés cités à titre de témoins. Une audience boycottée par le principal inculpé l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, qui conteste la légalité de cette juridiction et la désignation des membres

qui la compose. Ce qui n'a pas empêché le président de la cour, Omar Ben Ali de rejeter d'un revers de la main toutes les exceptions soulevées par un bataillon d'avocats qui n'entendent pas en rester là.

Notons que dans l'ordonnance de renvoi devant la Cour de sûreté de l'Etat, l'inculpé Bacar Dossar a reconnu que dans le cadre du programme de citoyenneté économique, agissant en sa qualité de directeur de cabinet de la présidence, il a signé un mémorandum d'entente mais a aussi fait mention du mandat exclusif donné à l'inculpé Bashar Kiwan pour négocier au nom de l'Etat comorien des accords pour l'attribution de passeports comoriens. Le mémorandum concernait 10.000 passeports pour des personnes majeures pour une valeur totale de 350 millions d'euros à raison de 35.000 euros le prix unitaire. Dans les débats, l'inculpé fait savoir à Me Éric Saussah, avocat de la partie

civile que qu'un compte de la banque centrale existait pour la collecte des fonds de la citoyenneté économique, démentant ainsi l'existence d'un réseau parallèle ou de blanchiment d'argent.

À 13heures, Nouridine Bourhane était à la barre. Il était questionné par le commissaire du gouvernement sur l'appellation du projet de loi qui a été envoyé à l'assemblée relative à la citoyenneté économique. Selon le procès-verbal, l'inculpé aurait demandé auprès de l'assemblée par courrier une transmission d'une loi portant citoyenneté économique, et dont l'intitulé porterait sur certaines dispositions de la nationalité comorienne. L'inculpé parle d'une conformité des textes en soi mais selon lui ce serait la même loi.

Accusé de faux et usage des faux, Abdillahi Said, le chargé de mission de Mamadou s'est défendu en rappelant que c'est en 2011 qu'il a pris ses fonctions en tant que char-

gé de mission de Mohamed Ali Soilihi alias Mamadou. Il reconnaît avoir effectué 6 ou 7 voyages à Abu-Dhabi transportant des passeports, mais c'est toujours muni d'un décret. Une fois à Abu-Dhabi, le service Emirati se déplaçait pour récupérer les passeports à l'aéroport. Dans cette affaire, sont cités Hassan Abdou Rahman du ministère de l'intérieur de l'Emirat, le colonel

Fawaz, etc. On peut toutefois s'interroger sur l'absence de certains hauts fonctionnaires ou élus, non cités à comparaître, notamment Abou Achirafi, le député Andoudou, l'ancien président Ikililou, et d'autres. L'audience reprend ce jeudi matin avec les plaidoiries.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lgazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

EDUCATION

La fondation MH poursuit ses activités dans la région d'Itsandra

La fondation MH continue ses œuvres au niveau de l'éducation. Mardi dernier, il a lancé les travaux de réhabilitation de la cour de l'école primaire de Vanamboini dans la région d'Itsandra Hamanvu. Une initiative privée, pour le développement du secteur éducatif comorien.

Après l'école primaire publique d'application Foundi Said Mnemoi, c'est au tour de l'école primaire de Vanamboini dans la région d'Itsandra Hamanvu, où la fondation MH (Mohamed Hazi) a choisi d'aménager la cour de l'école. C'est sa deuxième intervention depuis qu'elle a démarré ses activités dans le pays. « Notre but est de faciliter la vie quotidienne de la population, en apportant un appui au développement. La fondation MH ne va s'arrêter là. Il y aura dans l'avenir d'autres programmes de développement dans d'autres secteurs », avance Djaouharia Housseini, la directrice exécutive de la fondation.

Selon elle, il y a plusieurs façons d'apporter son soutien au développement de son pays. « C'est



pourquoi la fondation a jugé nécessaire d'apporter son appui au secteur éducatif. C'est un geste très important, car c'est pour le bien de

nos enfants et ils ont aussi besoin d'un espace propre pour s'amuser. C'est la raison pour laquelle la fondation MH trouve essentiel de réha-

biliter la cour de cette école », précise-t-elle, avant d'ajouter que « d'autres projets de développement communautaire sont en cours. Et

c'est la capitale du pays qui est sur la table ».

Pour Rahama Abderrahmane, une élève de cette école, elle a remercié la fondation pour ce geste. « Je suis là en tant qu'élève de l'établissement public de Vanamboini. C'est un immense plaisir de savoir enfin que notre cour sera aménagée. Je tiens à remercier la fondation MH, car cela nous permettra d'avoir une espace sans poussière. Nous pourrions jouer sans attraper une maladie », se réjouit-elle.

De son côté le directeur de l'établissement Abakar Mohamed Kalfane n'arrive pas à cacher sa joie. « C'est très important, ces matériaux de construction que la fondation MH nous a offert permettra d'aménager l'espace de l'établissement. On avait l'idée de réhabiliter la cour de notre école mais on n'avait pas les moyens. Nous avons contacté la fondation MH et on a eu une réponse favorable. Je tiens à remercier ses responsables. Aujourd'hui, nous allons poser la première pierre du démarrage des travaux de réhabilitation », dit-il.

Nassuf Ben Amad



NATIONS
UNIES
COMORES

AVIS DE RECRUTEMENT



Union des Comores

Le PNUD Comores recrute un (e) **Associé(e) aux Finances** pour le projet GCF « **Assurer un approvisionnement en eau résistant au climat aux Comores** », NPSA 7

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir du lien ci-dessous :

* Poste Associé(e) aux Finances pour le projet GCF « **Assurer un approvisionnement en eau résistant au climat aux Comores** », NPSA 7

* https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/site/s/CX_1/job/6876/?utm_medium=jobshare

Date de début de Publication : **10 novembre 2022**

Date limite dépôt des candidatures : **30 novembre 2022**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.
- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.
- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

AVIS DE PUBLICATION



Union des Comores

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Comores informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour la Réalisation des travaux de Construction d'un Laboratoire pouvant abriter la réalisation des essais de référence sur l'eau en un lot unique

Le dossier d'appel d'offres a été posté sur le site corporate des achats « WWW.PROCUREMENT-NOTICES.UNDP.ORG » suivant le lien ci-dessous : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?ngo_id=698

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant le lien de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées à l'adresse de messagerie : achats.km@undp.org

Une visite du site sera organisée le 08/11/2022 à 10h00 des Comores (GMT+3)
Lieu : **Faculté de Sciences et Techniques – Route de la Corniche – Moroni**

Une conférence préparatoire sera organisée le 09/11/2022 à 10h00

Lieu : **Zoom**
<https://undp.zoom.us/j/86892004911?pwd=SzBQT2sxUm1TZFN6ekhYVfKR1RtZz09>

Meeting ID : 868 9200 4911
Passcode : 160035

Toutes les entreprises intéressées doivent confirmer par courriel (achats.km@undp.org) leur participation à la conférence préparatoire.

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres peuvent être soumises uniquement en ligne par le système Quantum du PNUD à travers le lien suivant : UNDP-COM-00011 avec votre propre mot de passe au plus tard le : **à la date et à l'heure indiquée dans le système.**

- Référence du dossier dans Quantum : UNDP-COM-00011
- BU : COM10

Veillez vous inscrire à l'appel d'offres pour recevoir toute modification ou mise à jour y relatif.

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide téléchargé dans la plateforme.

SOCIÉTÉ

Vers la mise en place d'un centre des plongeurs aux Comores

13 jeunes venus des quatre coins du pays suivent une formation de plongeurs à Itsamia. La création d'un centre de plongée aux Comores est l'objectif visé par le gouvernement afin de développer le tourisme. C'est une formation de six mois assurée par l'association des plongeurs du monde. Une cérémonie de remise des attestations s'est tenue le vendredi 18 novembre dernier à Itsamia Mohéli.



Pour valoriser le tourisme à Mohéli mais aussi dans le pays, 13 jeunes venant d'Anjouan, Mohéli et de la Grande Comore sont en formation sur la plongée à Itsamia dans la région de Djando Mohéli. C'est une initiative du gouvernement, financée par le Cadre intégré renforcé (CIR) et exécutée par l'Association des plongeurs du monde (APM) avec l'aide du PNM (parc national de Mohéli), à travers l'association pour le développement socio-économique d'Itsamia (ADSEI). Dans cette formation intermittente de six mois, 4 bénéficiaires sont formés au niveau 2 et ont la capacité de plon-

ger jusqu'à 30 mètres de profondeur. Quatre autres sont actuellement au niveau 1, mais selon leur capacité physique, d'après les formateurs, ils pourront suivre le niveau 2. Les autres sont au niveau 1 dont la plongée est limitée seulement à 18 mètres de profondeur. Et

parmi eux, figure une femme.

La remise des attestations pour ce club des plongeurs s'est tenue le vendredi dernier à Itsamia en présence des autorités insulaires et gouvernementales dont le secrétaire d'État chargé du tourisme et de l'artisanat, le secrétaire général du

ministère de l'économie. « Parmi les filières qu'on peut vendre aux Comores à part les produits de rente, figure aussi le tourisme. Pour accompagner ce dernier, il faudrait développer le volet sous-marin. C'est la première raison de cet apprentissage » indique Abdou

Nassur Madi point focal national du CIR. Et lui de poursuivre « ces plongeurs peuvent aussi intervenir dans les opérations de sauvetage en mer comme lors du crash de l'appareil d'AB aviation en février dernier, où l'absence de plongeurs sur place avait compliqué les opérations de recherche ».

Quant à Mathoum Nassim, un jeune de Djoiezi titulaire d'une licence en gestion et bénéficiaire de cette formation, « certes la plongée est un métier dangereux car la mer n'est pas notre monde. Mais cette formation est très importante. Elle peut nous offrir plusieurs opportunités de travail, comme le recrutement à la garde côte, le COSEP et autres. Mais avant cela nous remercions les organisateurs de cet apprentissage car c'est un plus pour le pays » précise ce jeune formé en niveau 2 et qui espère aller jusqu'à un niveau qui lui permettra de plonger au delà de 50 mètres de profondeur. Les bénéficiaires de cette formation sont tous dotés du matériel nécessaire de plongée ainsi que des embarcations pour leur déplacement.

Riwad



Appel à candidature pour le recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration du rapport situationnelle sur la promotion de la santé en Union des Comores

Contexte

En se fondant sur l'engagement pris au niveau mondial en faveur de la promotion de la santé exposé dans la Déclaration d'Alma-Ata (1978) et dans la Charte d'Ottawa (1986), les conférences mondiales sur la promotion de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) préconisent l'élaboration de politiques publiques saines, la création de milieux sains et le renforcement des capacités visant à agir sur les déterminants sociaux de la santé grâce à une approche de promotion de la santé.

Dans ce contexte, les pays de la Région africaine réaffirment ces engagements afin de réduire les inégalités en matière de santé, d'accroître l'autonomie des communautés et d'améliorer la santé tout au long de la vie. La promotion de la santé est une fonction essentielle de santé publique qui va bien au-delà du traitement et de la prévention de la maladie ; cette réalité souligne l'importance d'agir sur les déterminants sociaux de la santé et de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte. Or, le manque d'interventions et d'engagements intersectoriels à long terme, une participation et une autonomisation limitées parmi les communautés, ainsi que l'insuffisance des preuves documentées concernant l'efficacité de la promotion de la santé font obstacle à la prise de mesures durables susceptibles de transcender les cadres temporels politiques.

Par ailleurs, le constat a été fait que les Comores n'ont pas encore défini clairement à travers un plan national, sa vision stratégique en matière de promotion de la santé. A cet effet, l'élaboration d'un plan stratégique national s'avère nécessaire, afin de donner des orientations claires sur le but et les objectifs à atteindre, les différents axes stratégiques, le plan de suivi et évaluation et un budget clair par axe.

C'est pourquoi, nous recrutons un consultant national pour une période de deux (02) mois, qui aura pour mission

d'appuyer le ministère de la santé des Comores à se doter d'un rapport exhaustif sur la promotion de la santé aux Comores. Le consultant devra faire une analyse de la situation dans le cadre de l'élaboration de ce plan stratégique national qui permettra de faire le diagnostic exhaustif de toutes les initiatives en cours dans le pays. Il identifiera les forces et faiblesses sur lesquelles le pays devra s'appuyer pour bâtir des stratégies novatrices adaptées au contexte du pays et des communautés.

Objectif de la consultation

Disposer d'un rapport d'analyse situationnelle sur la promotion de la santé en Union des Comores

Mission et tâches du Consultant national

Le consultant national a pour mission de soutenir le ministère de la santé l'analyse situationnelle de la promotion de la santé aux Comores.

Sous la supervision du comité de coordination le/la Consultant(e) national(e) effectuera les tâches suivantes :

- Coordonner le processus de l'analyse situationnelle ;
- Elaborer un plan de collecte des données ;
- Elaborer/adapter les supports de collecte des données ;
- Organiser la revue documentaire ;
- Superviser la collecte des données ;
- Elaborer le rapport de collecte des données ;
- Elaborer le rapport de l'analyse situationnelle ;
- Animer l'atelier de validation du rapport.

Qualifications nécessaires du candidat (y compris connaissances spécialisées)

- Minimum, Maîtrise ou Master en Santé Publique, Promotion de la Santé ou domaine équivalent ;
- Parfaite connaissance du système de santé Comorien ;
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;

- Aptitude à travailler en étroite collaboration avec des instances gouvernementales avec tact et diplomatie ;
- Capacité de travail en équipe mais aussi de façon autonome avec un minimum de supervision ;
- Parfaite maîtrise du français (oral et écrit) ;
- Parfaite connaissance du territoire nationale et des découpages administratifs des Comores.
- Maîtrise du package Microsoft Office (Word, Excel, Power point).

Expérience professionnelle requise

- Au moins 5 ans d'expérience dans le processus d'élaboration de plan stratégique national de santé dont au moins 3 ans dans le domaine de la promotion de la santé ;
- Expérience dans l'encadrement d'équipes pays dans l'élaboration de plan stratégique national de santé ;
- Expérience dans la gestion des programmes de santé ou services de la promotion de la santé.

Dossiers à fournir

- Lettre de motivation à adresser à Monsieur le Représentant de l'OMS aux Comores
- CV détaillé avec les contacts de vos références
- Copie du dernier diplôme
- Copie de la carte d'identité nationale

→ Pour plus d'informations contactez : rahamataa@who.int copie bena@who.int

→ A postuler en ligne via l'adresse : afwcokm@who.int ou déposer au bureau de l'OMS sis à Moroni au siège des Nations Unies.

Date limite pour postuler : 29 Novembre 2022 à 12H00 AM (heure des Comores)



PROJET AFIDEV

AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : marché public de services.

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : L'étude porte sur l'élaboration des textes juridiques de l'office Comorien pour les Produits de Rente (OCPR).

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores

FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION : toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES : L'autorité contractante n'impose pas aux candidats de niveaux minimaux de capacité.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Sélection fondée sur la Qualité et le Coût :20% pour le prix des prestations et 80% pour la valeur technique de l'offre.

PROCEDURE

Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est gratuit et peut être obtenu en envoyant une demande à Log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée par mail à Log.comores@expertisefrance.fr plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **06 décembre 2022 à 15H (Heure de Moroni)**.

PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr



PROJET AFIDEV

AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHÉ : marché public de services.

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : L'étude porte sur l'élaboration des outils cartographiques du projet AFIDEV.

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores

FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION : toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES : L'autorité contractante n'impose pas aux candidats de niveaux minimaux de capacité.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Sélection fondée sur la Qualité et le Coût :20% pour le prix des prestations et 80% pour la valeur technique de l'offre.

PROCEDURE

Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est gratuit et peut être obtenu en envoyant une demande à Log.comores@expertisefrance.fr en le téléchargeant sur <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2129741&orgAcronyme=s2d> dont la référence sur la plateforme PLACE est: 22-MAPA-S082

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée par mail à Log.comores@expertisefrance.fr au plus tard **5 jours** ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **30 décembre 2022 à 17H (Heure de Moroni) ou 15H (heure de Paris)**.

PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr